

Article L 1225-16

L'article L1225-16 du code du travail permet au père d'un enfant à naître de s'absenter de son travail pour se rendre à trois examens médicaux obligatoires de suivi de grossesse au maximum, ce qui comprend les échographies. Ce droit est autorisé aussi bien pour le père marié que pour le père pacsé ou vivant en concubinage.

L'absence du salarié à ces examens ne peut pas entraîner de perte de salaire. Le temps d'absence est en outre assimilé à une période de travail effectif pour le calcul de la durée des congés payés ainsi que l'ancienneté du salarié au sein de son entreprise.

L'employeur ne peut pas refuser au salarié de s'absenter. En revanche, il peut lui demander de justifier son absence. Le père devra alors présenter un justificatif établi par le médecin.

En signalant la naissance de votre enfant à notre mutuelle, Harmonie vous verse une prime en plus de celle du C.E.

Port de la ceinture de sécurité à l'arrière des véhicules DSR :

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire et fortement recommandé d'attacher votre ceinture pour votre sécurité et celle des autres.

PONT MORAND, Itinéraire BRT ligne 2. Franchissement autorisé par dérogation mais limité à un Bus ! Il nous semble utile de vous rappeler cette règle en prévision des prochaines réjouissances.

Même si on entend autre chose, la CGT SEMITAN se bat au quotidien pour l'égalité de traitement : un cadre ou un agent de maîtrise qui doit être sanctionné, doit l'être au même titre que tout autre salarié...

Toute l'équipe CGT SEMITAN
Vous souhaite
De bonnes fêtes de fin d'année.



CGT SEMITAN

1 rue Bellier 44300 Nantes
02.51.81.77.06 / 06.24.52.70.37

Mail : cgt.semitan@free.fr - www.cgtsemitan.fr

Syndicat CGT des Transports Urbains Nantais

Le
**Traminot
Nantais**

N°55
Décembre 2015



Journal mensuel
du syndicat
CGT SEMITAN,
financé par
les cotisations
syndicales de ses
adhérents.

Edito

Une année 2015 qui s'achève aussi mal qu'elle a commencé sur le plan de l'actualité.

Force est de constater que nos dirigeants ne réalisent que trop tard l'impact de leurs actes ou même de leur immobilisme. Pour la CGT Semitan, *active et dérangeante*, le travail et l'action sont source de résultats !

Mais il est à prévoir pour 2016, encore plus de sollicitations de notre part pour défendre nos conditions de travail. Nous serons là, encore plus forts et plus solidaires.

Nous commencerons avec les N.A.O, les congés d'été, les projets de Nantes Métropole et l'orientation toujours incertaine de la prochaine D.S.P...

Comme vous êtes nombreux à nous en faire la demande, vos élus vous donnent rendez-vous dès ce mois de janvier dans les dépôts pour débattre avec vous de vos craintes et de vos attentes.



Pour l'heure, nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

*Laurent Bourichon—Franck Massé
Propagande CGT SEMITAN*

Syndicat CGT SEMITAN tel : 02 51 81 77 06 E-mail : cgt.semitan@free.fr
06 24 52 70 37 www.cgtsemitan.fr

Vacances d'été...

Encore une belle usine à Gaz !

Les années se suivent et se ressemblent sur le réseau ! Comme chaque été, les travaux de voirie se profilent avec les modifications de services qui découlent des B.R.T. L'été 2016 s'annonce douloureux pour les conducteurs.

Le problème à peine révélé, la rumeur s'est propagée plus vite que la grippe... Besoin de plus de conducteurs en pleine période de vacances...

Que faire ? Dans l'immédiat rien de déterminé, ne crions pas avant d'avoir mal. Lors du dernier Comité d'entreprise la Direction a fait comprendre son souhait de proposer au volontariat des périodes de Congés de 15 jours minimum légal (Article L.223-8 du code du travail).

Dans l'attente de recevoir les formulaires de pose des C.A, et le résultat de la commission congé programmé le 16 Décembre... la CGT reste vigilante.

**Quand la CGT SEMITAN est reçu par Le Président Mr BOLO
le Lundi 7 Décembre 2015...**

En présence du Directeur Général, les discussions se sont orientées sur la future Délégation de Service Public (DSP) qui est en négociation à Nantes Métropole.

La SEMITAN est la première Société Economie Mixte de France et le restera. Il n'y a, pour le moment, aucune intention de Nantes Métropole de passer par un opérateur privé (genre Kéolis).

Nous avons aussi abordé le sujet de la laïcité dans l'entreprise et le fait que la direction n'est pas pris position fermement dès le départ.

Les augmentations seront en berne cette année, mais nous ne désespérons pas de voir s'améliorer NOS conditions de travail...

A suivre...



ATTENTION : Durant 3 semaines au mois de Décembre, la Cafétéria Kervégan sera en travaux et donc fermée aux salariés. La Direction propose de vous installer dans le local conducteur de commerce.

La CGT refuse et propose d'utiliser la salle de réunion à l'étage D.S.R. Il est inacceptable d'utiliser une salle de prise de service pour se restaurer, du fait du manque de places assises, manque de calme, manque de propreté et d'hygiène !

Sans Tapage, ni grève...

comme le dit la CFDT qui se félicite d'une augmentation de 15,56% de la valeur du point depuis 2008... (cf : CE info 2016)

Année	Janvier	Décembre	+ Cts	Syndicat Majoritaire
2004	7.45	7.67	0.22	CGT
2005	7.67	7.84	0.17	CGT
2006	8.00	8.20	0.36	CGT
2007	8.30	8.45	0.25	CGT
2008	8.50	8.85	0.40	CGT
2009	8.85	8.95	0.10	CGT
2010	8.95	9.00	0.05	Cfdt
2011	9.20	9.20	0.20	Cfdt
2012	9.40	9.40	0.20	Cfdt
2013	9.40	9.56	0.16	Cfdt
2014	9.72	9.72	0.16	Cfdt
2015	9.72	9.77	0.05	Cfdt

+1,50

+ 0.82...

Depuis les élections fin 2009 qui ont fait passer la CFDT majoritaire jusqu'à fin 2015, la valeur du point a augmenté de 82 cts sur 6 ans ! Soit : **9,16 %**

Loin de toute polémique stérile, reprenons l'évolution sur 6 ans quand la CGT était le syndicat majoritaire :

De Janvier 2004 à Décembre 2009 l'augmentation était de 1,50 € soit : **20,13 %**

L'économie en berne, où la collaboration des syndicats réformistes qui peuvent se féliciter d'avoir freiné l'évolution de la valeur du point... et donc de notre pouvoir d'achat !

Les Chiffres ne parlent que le langage que l'on souhaite faire entendre !

La CGT Semitan ne tire pas la couverture sur elle de cette évolution constante qui est le travail de l'ensemble des Organisations Syndicales.

Il nous semble juste et honnête de démontrer aux salariés que derrière les beaux discours et les auto-satisfactions se cache parfois une toute autre réalité...

**POUR LA CGT SEMITAN LES NAO SONT L'AFFAIRE DE TOUS LES SALARIES
SANS DISTINCTION.**